

SCP Michel-Yvon CHASTANIER
Alexandre ALLENO
Gabrielle RABANY-LAYEC
Huissiers de Justice Associés
Guillaume CLAVIERE
Huissier de Justice salarié
39 Avenue du Président Wilson
93104 MONTREUIL
Téléphone : 01.42.87.01.16
Télécopie : 01.42.87.13.11

**PREMIERE
EXPEDITION**

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT ET LE SEIZE MARS

DE 15H30 à 16H45

A LA REQUETE DE :

S.A CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme au capital social de 1.253.974.758,25 euros, dont le siège social est sis 50 Boulevard de Sébastopol 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, représentée par son Directeur Général en exercice, domiciliée audit siège en cette qualité,

Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître Alain CIEOL , avocat Associé du Cabinet BCMH, Avocat au Barreau de Seine Saint Denis, demeurant 27/29 rue de Carenny 93000 BOBIGNY

Agissant en vertu d'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière signifié par acte de Maître Guillaume CLAVIERE , Huissier de Justice salarié de la SCP CHASTANIER-ALLENO-LAYEC Huissiers de justice associés et CLAVIERE Huissier de justice salarié sis 39 Avenue du Président Wilson 93100 MONTREUIL en date du 25/01/2018

D'un jugement revêtu de la formule exécutoire rendu en la forme contradictoire et en premier ressort par le Tribunal De Grande Instance de BOBIGNY en date du 28.02.2017

Je, Alexandre ALLENO , Huissier de Justice au sein de la SCP M.Y CHASTANIER , A. ALLENO et G. RABANY-LAYEC et Guillaume CLAVIERE, Huissier de Justice salarié , audienciers près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY et au Tribunal d'Instance de Montreuil-Sous-Bois, y demeurant 39, avenue du Président Wilson 93100 MONTREUIL , soussigné,

Certifie me transporter ce jour sis 35 Avenue des Chévre feuilles 93370 MONTFERMEIL cadastré section N n° 684 au 1^{er} étage porte face escalier

REMARQUES GENERALES :

Le bien étudié, destiné à l'habitation collective, est situé dans le quartier de Franceville. Le quartier est résidentiel composé de pavillons de différents style et époques.

Les commerces et services du centre-ville ainsi que les écoles sont éloignés de plus de deux kilomètres et la desserte est très moyenne. Le quartier tout comme la ville est éloigné des grands axes autoroutiers et il n'y a pas de système de transport en commun ferré. La seule possibilité de transports en communs est le bus.

L'ensemble immobilier est destiné à l'usage d'habitation collective et comprend 6 logements.

Il se compose de deux bâtiments mitoyens. Le bâtiment A est implanté à l'alignement sur rue et le bâtiment B, plus petit, lui est accolé en façade arrière avec deux jardins privatifs attenants.

L'entrée du bâtiment A, objet du présent procès-verbal, se réalise depuis la rue. L'entrée du bâtiment B se réalise depuis la rue via un portillon côté face droite ouvrant sur un chemin étroit piétonnier et donnant sur un grand jardin engazonné et planté, bien entretenu et clos de murs.

Le bâtiment A sans style architectural particulier, de facture modeste, est élevé sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée et d'un étage droit et de combles non aménagés.

Le gros-œuvre est édifié de maçonnerie, les façades sont sous enduit en état d'usage et la toiture est réalisée de tuiles mécaniques sur une charpente en bois.

L'immeuble est entretenu et les parties communes sont propres.

L'immeuble est sécurisé et est fermé par une porte d'entrée en bois fermant à clés mais sans interphone.

Il ne m'a pas été possible de connaître les coordonnées du syndic éventuel et aucune affiche en ce sens n'est présente au sein de la copropriété

Le logement étudié est situé au 1^{er} étage porte face escalier.





Là étant accompagné d'un diagnostiqueur expert de la Société RESAM DIAGNOSTIQUE , 95 Avenue du Président Wilson à Montreuil (93100), d'un serrurier de la société CLEVOLUTION , de deux témoins requis par la loi Mme après avoir averti de ma visite ce jour par lettre simple et lettre LRAR en date du 09/03/2018

PARTIES COMMUNES :

HALL REZ-DE-CHAUSSEE :

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de peinture en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

PALIERS :

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de peinture en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

Je frappe à la porte du logement.

Personne ne répondant à mes appels, je procède à l'ouverture de la porte par la technique du crochetage sans endommager celle-ci.

Les lieux sont meublés et manifestement occupés.

Le logement est un deux pièces traversant avec salle de bains.

Le chauffage est électrique et individuel. Le diagnostiqueur expert me déclare que l'installation électrique est aux normes en état d'usage

ENTREE SALON ET COIN CUISINE OUVERTE :

L'entrée se réalise par une porte en bois verrou simple en état d'usage

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de papier peint en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de dalles de polystyrène en état d'usage.

Fenêtre : présence de deux fenêtres double vantaux ouvrantes en PVC double vitrage en état d'usage avec volets roulants mécaniques en PVC en état d'usage.



Coin cuisine côté droite de l'entrée :

Existence d'un muret surmonté d'un plan de travail de type bar en retour en état d'usage.

La cuisine est très petite et modeste avec meuble bas en bois évier inox et crédence recouvert de faience murale en état d'usage.

Généralités : présence d'un radiateur électrique



CHAMBRE :

L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de moquette en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de papier peint en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de dalles de polystyrène en état d'usage.

Fenêtre : présence d'une fenêtre double vantaux ouvrante en PVC double vitrage en état d'usage avec volets battants en bois et garde-corps métallique en état d'usage.

Généralités : présence d'un radiateur électrique



SALLE DE BAINS :

L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.
Il n'y a pas de fenêtre.

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de faience murale sur toute la hauteur en état d'usage

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état d'usage .

Généralités : présence d'une baignoire en état d'usage, d'un lavabo en état d'usage et d'un W.C cuvette à l'anglaise en état d'usage.



Ma mission étant terminée, je fais refermer la porte

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description, établi sur cinq pages, pour servir et valoir ce que de droit.

Alexandre ALLENO

Référence étude : 57230

57230

